



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/629
30 septembre 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

527ème séance plénière

PC Journal No 527, point 4 de l'ordre du jour

DECISION No 629
BUDGET ADDITIONNEL POUR 2004
AUX FINS DU PROGRAMME DU SECRETARIAT RELATIF
AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DES COMMUNICATIONS

Le Conseil permanent,

Rappelant la Décision No 590 du 24 décembre 2003 sur le budget unifié pour 2004,

Se félicitant des progrès accomplis dans la gestion des systèmes de technologies de l'information et des communications et appelant à poursuivre la rationalisation et la modernisation des services de technologies de l'information et des communications au sein de l'Organisation,

Prend note du budget additionnel proposé et des précisions supplémentaires fournies par le Secrétariat ;

Approuve le budget additionnel d'un montant de 550 000 euros aux fins du programme du Fonds du Secrétariat relatif aux technologies de l'information et des communications ;

Décide que ce budget additionnel sera, en principe, financé dans la mesure du possible au moyen des économies et des réaffectations identifiées lors du réexamen en milieu d'année et/ou du réexamen en fin d'année du budget unifié pour 2004.

FONDS : SECRETARIAT

Programme principal : Département de l'administration et des finances

Programme : Technologies de l'information et des communications

Prévisions de ressources en euros

Programme	Budget pour 2004	Budget additionnel proposé	Budget révisé pour 2004	Variation en pourcentage	Pourcentage du total
Direction et administration	368 100		368 100		2
Service des finances	1 098 000		1 098 000		6
Technologies de l'information et des communications	3 102 300	550 000	3 652 300	18	20
Services d'appui aux missions	2 628 700		2 628 700		15
Gestion centrale des documents et des archives	276 700		276 700		2
Services de conférence et services linguistiques (Vienne)	5 618 000		5 618 000		31
Bureau de Prague	413 400		413 400		2
Doc.In	449 900		449 900		3
TOTAL, BUDGET DU PROGRAMME PRINCIPAL	13 955 100	550 000	14 505 100	4	81
Augmentations	3 382 300		3 382 300		19
TOTAL, RESSOURCES DU PROGRAMME PRINCIPAL	17 337 400	550 000	17 887 400	3	100